

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

Avis est par les présentes donné par la soussignée, que la séance du conseil prévue le 7 février prochain sera tenue à huis clos.

L'enregistrement audio de cette séance sera publié sur le site Internet de la Ville au www.ville.maniwaki.qc.ca .

Le conseil vous invite à transmettre vos questions pour la période de questions au public avant 13h le 7 février 2022 par courriel à l'adresse greffe@ville.maniwaki.qc.ca .

Donné à Maniwaki, ce 31^e jour du mois de janvier 2022.

Louise Pelletier, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 31^e jour du mois de janvier 2022.

Louise Pelletier, greffière